

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 6 janvier 2014

ANNEXE 2 AU RAPPORT N° CP/2014/26

**CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE
TRANSPORTS SCOLAIRES ET DE FINANCEMENT A INTERVENIR POUR L'ANNEE
SCOLAIRE 2013/2014 AVEC LE SEMINAIRE DE JEUNES DE WALBOURG**

*Cette annexe se substitue à la convention pour l'année scolaire 2012/2013,
jointe par erreur au rapport.*

*Le montant de la subvention attribuée par le Département s'élève à **19 307,04 €**,
et non à 19 307,41 € comme indiqué dans le projet de délibération.*
